

Demande de diagnostic d'assainissement non collectif

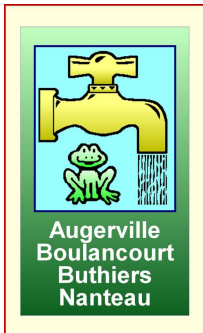
A remplir par le service

Dossier n° :

Date de réception par le
SPANC :

Date de réception par
le contrôleur :

Service Public
Assainissement
Non Collectif
(SPANC)



Syndicat Mixte des Eaux
Région de Buthiers
7 rue des Roches
77760 Buthiers
smrbuthiers@orange.fr

Secrétariat le mercredi
01 64 31 40 03

CONTRÔLE



Bureau d'études techniques
1, Bd de Québec
45000 ORLEANS
Tél : 02 38 51 12 75
Fax : 02 38 51 06 23
Mail : spanc@esea.fr

L'arrêté du 7 septembre 2009 fixe les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5, de manière à assurer leur compatibilité avec les exigences de la santé publique et de l'environnement. Les caractéristiques techniques et le dimensionnement des dispositifs d'assainissement non collectif doivent être adaptés aux caractéristiques de l'immeuble et du lieu où ils sont implantés. Le lieu d'implantation tient compte des caractéristiques du terrain, nature et pente et de l'emplacement de l'immeuble.

**Vous souhaitez faire établir un diagnostic des ouvrages
d'assainissement non collectif pour votre habitation.**

Le présent formulaire permet au SPANC d'instruire votre demande en vous communiquant, suite à une visite sur le terrain de l'agent du service, un avis technique sur votre projet d'assainissement.

PROCÉDURES : A LIRE ATTENTIVEMENT

Le demandeur déclare :

- 1/ être le propriétaire de l'habitation ou disposer des autorisations nécessaires pour effectuer la demande d'intervention.
- 2/ rendre accessible la propriété le jour de la visite de diagnostic par l'agent du SPANC
- 3/ fournir tous les documents en sa possession relatif au système d'assainissement des eaux-usées (plan de projet, plan de réalisation, factures,...)

Le constat établi par l'agent du SPANC donnera lieu à un rapport contenant la description des ouvrages existants. Seuls **les ouvrages rendus accessibles**, notamment par le biais de regard ou trappe de visite, pourront faire l'objet d'un constat.

La prestation de diagnostic, **vous sera facturée ultérieurement par le Trésor Public**. Vous n'avez rien à régler lors de la visite.

Tarifs 2022 : - 189 € TTC (TVA 10%) sous un délai maximum de 12 jours ouvrés.
- 244 € TTC (TVA 10%) si demande **urgente**, sous 6 jours ouvrés au maximum.

Le Propriétaire (du ou des bâtiments concernés par le diagnostic)

Nom Prénom

Date de naissance Email

Société (éventuelle)

Adresse postale actuelle

Adresse future si déménagement dans les 6 mois :

Portable Téléphone

Localisation du bâtiment

Adresse (si différente)

Code postal Commune :

Référence(s) cadastrale(s) (Section(s) et numéro(s))

Nature du bâtiment

Type de bâtiment : Habitation individuelle habitée Habitation individuelle inoccupée

Autre (préciser)

Pour une habitation individuelle :

Nombre de pièces principales (hors cuisine, salle d'eau...) dont nombre de chambres

Mode d'alimentation en eau potable et périmètres de protection

Alimentation en eau potable : Publique (réseau communal) Autre (source, puits...)

Existe-t-il un puits ou un forage concerné par le projet ou à moins de 35 m du projet ? Oui Non

Si oui, le projet se situe à quelle distance de ce puits ?

Quel usage en est-il fait (arrosage, alimentation en eau...) ?

A remplir par le service

Captage AEP concerné par un périmètre de protection ? Oui Non

Références du captage et prescriptions particulières

Autres informations

A votre connaissance quels sont les ouvrages d'assainissement des eaux usées existants sur votre parcelle ?
(Fosse septique, fosse toutes eaux, bac dégraisseur, drains d'épandage, puisard ...)

Date de la demande

**Adresser cette demande au bureau d'études E.S.E.A.
(adresse postale ou courriel figurant au recto et ci-dessous)**

Le paiement vous sera demandé par le Trésor Public

Nom et adresse du payeur

Signature du propriétaire (ou représentant)

Nom

Qualité

Par cette signature, vous déclarez avoir pris connaissance

- des procédures vues en première page de cette demande
- des pièces complémentaires à fournir
- des modalités de facturation par le Trésor Public

Toute demande incomplète ne pourra être traitée.

A adresser à :

E.S.E.A.

1, Boulevard de Québec

45000 ORLEANS

Tél : 02 38 51 12 75

Fax : 02 38 51 06 23

spanc@esea.fr

Veillez joindre son IBAN (RIB)